



**LE RÉSEAU DE CRÉATION  
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Canopé de l'académie de Strasbourg  
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

DANS CE CADRE	Académie :	Session :
	Examen :	Série :
	Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :
	Epreuve/sous épreuve :	
	NOM :	
	(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)	
NE RIEN ÉCRIRE	Prénoms :	N° du candidat <input type="text"/>
	Né(e) le :	(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)
	Appréciation du correcteur	
<input type="text"/> Note :		

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

## BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE SESSION 2014

### E4- Gestion de l'entreprise Sous épreuve U42 – Management et gestion d'un salon

# SUJET

Aucun document autorisé

Matériel autorisé :

Calculatrice de poche à fonctionnement autonome sans imprimante et sans dispositif de communication externe (circulaire n°99-186 du 19/11/1999).

Barème	N° Dossier	Thèmes
9,5 points	1	Analyse du compte de résultat
10 points	2	Choix du statut juridique
12 points	3	Recrutement d'un apprenti
9.5 points	4	Choix d'un fournisseur
8 points	5	Formation des salariés
11 points	6	État de rapprochement bancaire

<b>BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE</b>	<b>Session 2014</b>		<b>SUJET</b>
<b>EPREUVE E4 : S/E MANAGEMENT ET GESTION D'UN SALON</b>	<b>Durée : 3H00</b>	<b>Coeff : 3</b>	<b>Page 1 / 11</b>

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE**

## Fiche d'identité du salon

**HAIR COIF'**

5, place du Colonel Fabien  
63000 Clermont Ferrand

Coiffure Mixte  
Tél : 04.50.68.23.15

 Haircoif'@gmail.com



## Informations complémentaires

**Gérant :**  
**M. DURAFOUR**

**SIRET :** 352.854 552.87941  
**NAF :** 96.02A

**Coordonnées bancaires :**

BNP PARIBAS

**Agence de Clermont Ferrand :** 01020  
**Compte :** 000524 845 72

**Ouverture :**

du mardi au vendredi : 9h- 12h ; samedi 14h-19h

**Informations comptables et fiscales**

Le taux de TVA appliqué est de 20 % pour l'ensemble des prestations et produits vendus

L'exercice comptable court du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre

L'entreprise est soumise au régime du réel simplifié

**Personnel**

2 salariés

<b>BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE</b>	<b>Session 2014</b>		<b>SUJET</b>
<b>ÉPREUVE E4 : S/E MANAGEMENT ET GESTION D'UN SALON</b>	<b>Durée : 3H00</b>	<b>Coeff : 3</b>	<b>Page 2 / 11</b>

## NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Titulaire du BP coiffure depuis quelques années vous souhaitez désormais diriger votre propre entreprise. Vous recherchez un salon de coiffure à reprendre.

Le salon HAIR COIF', dont l'offre apparaît ci-dessous, semble répondre à vos attentes :

### **À VENDRE** *Salon Hair Coif'*

Centre ville Clermont Ferrand - 35 m2  
2 salariés, clientèle fidèle  
Fonds de commerce 90 000 euros  
Loyer commercial 600 € / mois

☞ À vous d'analyser :

- Les éléments comptables de ce salon,
- votre futur statut juridique,
- le recrutement d'un apprenti,
- l'acquisition de nouveaux matériels,
- la possibilité de former vos salariés,
- le suivi de votre trésorerie.

<b>BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE</b>	<b>Session 2014</b>		<b>SUJET</b>
<b>EPREUVE E4 : S/E MANAGEMENT ET GESTION D'UN SALON</b>	<b>Durée : 3H00</b>	<b>Coeff : 3</b>	<b>Page 3 / 11</b>

# NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

## DOSSIER 1 : ANALYSE DU COMPTE DE RÉSULTAT

Afin de vous faire une idée sur la santé financière du salon, vous analysez les documents comptables de l'exercice 2013 mis à votre disposition par Monsieur DURAFOUR, le gérant actuel de l'entreprise.

### TRAVAIL À FAIRE

Après avoir observé le compte de résultat simplifié (**Document 1**), vous répondrez aux questions (**Annexe 1**).

#### Annexe 1 : Analyse du compte de résultat

1. Quel est le chiffre d'affaires hors taxes du salon pour l'année 2013 ?

.....

2. Que représente le chiffre d'affaires pour un salon de coiffure ?

.....  
.....  
.....  
.....

3. À quelle date l'inventaire a-t-il été pratiqué ?

.....

4. Que représentent les achats de matières premières ? Quel est leur montant pour 2013 ?

.....  
.....  
.....

Montant : .....

<b>BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE</b>	<b>Session 2014</b>		<b>SUJET</b>
<b>ÉPREUVE E4 : S/E MANAGEMENT ET GESTION D'UN SALON</b>	<b>Durée : 3H00</b>	<b>Coeff : 3</b>	<b>Page 4 / 11</b>

## NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

5. Que représentent les achats de marchandises ? Quel est leur montant pour 2013 ?

.....  
.....  
.....

Montant : .....

6. Relever les charges de personnel supportées par le salon. De quoi sont-elles composées ?

Montant : .....

Composition : .....

.....

7. Calculer en pourcentage les charges de personnel par rapport au montant du chiffre d'affaires pour l'année 2013 (arrondir au centième le plus proche).

8. Commenter rapidement ce pourcentage.

.....  
.....

9. Donner la définition d'un amortissement. Quel est le montant de la dotation aux amortissements pour 2013 ?

.....  
.....

Montant : .....

10. Quelle est la nature du résultat du salon en 2013 ? Indiquer son montant.

Nature : .....

Montant : .....

<b>BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE</b>	<b>Session 2014</b>		<b>SUJET</b>
<b>ÉPREUVE E4 : S/E MANAGEMENT ET GESTION D'UN SALON</b>	<b>Durée : 3H00</b>	<b>Coeff : 3</b>	<b>Page 5 / 11</b>

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE**

**DOSSIER 2 : CHOIX DU STATUT JURIDIQUE**

Vous décidez de reprendre seul(e) cette entreprise. Deux statuts juridiques s'offrent à vous : l'entreprise individuelle ou l'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL). Vous souhaitez que le statut que vous choisirez protège votre famille des éventuelles dettes du salon.

**TRAVAIL À FAIRE**

1. A partir du **Document 2** et de vos connaissances personnelles, complétez le tableau en **Annexe 2**.

**Annexe 2 : Tableau comparatif des statuts juridiques**

	Entreprise individuelle	EURL
<b>Avantages</b> <b>(2 réponses exigées)</b>	-  -	-  -
<b>Inconvénients</b> <b>(2 réponses exigées)</b>	-  -	-  -
<ul style="list-style-type: none"><li>• Choisissez votre statut :</li> <li>• Justifiez votre réponse :</li></ul>		

<b>BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE</b>	<b>Session 2014</b>		<b>SUJET</b>
<b>ÉPREUVE E4 : S/E MANAGEMENT ET GESTION D'UN SALON</b>	<b>Durée : 3H00</b>	<b>Coeff : 3</b>	<b>Page 6 / 11</b>

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE**

**DOSSIER 3 : RECRUTEMENT D'UN APPRENTI**

Vous connaissez bien l'apprentissage pour avoir été vous-même apprenti(e) ; vous décidez par conséquent de recruter sous contrat d'apprentissage un jeune en CAP Coiffure.

**TRAVAIL À FAIRE**

1. Rédigez une annonce de recrutement d'un(e) apprenti(e) en CAP coiffure que vous ferez paraître sur le site de Pôle Emploi : [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr) - Offre n°63104 - **(Annexe 3)**.

**Annexe 3 : Annonce**

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'Enseignement Professionnel  
Réseau Canopé

2. Citez deux autres outils ou moyens de recrutement en dehors du Pôle Emploi.

- .....

- .....

<b>BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE</b>	<b>Session 2014</b>		<b>SUJET</b>
<b>ÉPREUVE E4 : S/E MANAGEMENT ET GESTION D'UN SALON</b>	<b>Durée : 3H00</b>	<b>Coeff : 3</b>	<b>Page 7 / 11</b>

## NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Après avoir reçu en entretien plusieurs candidats, vous retenez finalement la candidature d'Amélie DUPONT. Elle est née le 30 août 1997.

Son contrat d'apprentissage prendra effet au 1<sup>er</sup> septembre 2014 et se terminera le 31 août 2016.

### TRAVAIL À FAIRE

1. En tant qu'apprentie, Amélie ne percevra qu'un pourcentage du SMIC. Après avoir pris connaissance du **document 3**, calculez sa rémunération en complétant le tableau en **Annexe 4**.  
*Montant du SMIC mensuel : 1 445,38 €*

#### Annexe 4 : Tableau de rémunération

CALCUL DE LA REMUNERATION DE L'APPRENTIE			
ANNEE	POURCENTAGE	DETAIL DES CALCULS	MONTANT
- 1 <sup>ère</sup> année			
- 2 <sup>ème</sup> année			

<b>BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE</b>	<b>Session 2014</b>		<b>SUJET</b>
<b>EPREUVE E4 : S/E MANAGEMENT ET GESTION D'UN SALON</b>	<b>Durée : 3H00</b>	<b>Coeff : 3</b>	<b>Page 8 / 11</b>

# NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

## DOSSIER 4 : CHOIX D'UN FOURNISSEUR

Le salon est un peu vétuste et vous décidez de changer votre bac à shampooing. Vous avez reçu l'offre de deux fournisseurs.

Débutant votre activité, vous souhaitez disposer d'un **déla** de paiement le plus long possible afin d'alléger votre trésorerie.

### TRAVAIL À FAIRE

1. Après avoir observé les offres des deux fournisseurs (**Document 4**), compléter l'**Annexe 5**.

#### Annexe 5 : Tableau de comparaison des offres des fournisseurs

<b>Fournisseurs</b>		
<b>PU HT</b>		
<b>Remise :</b> Taux : Montant :		
<b>Net commercial</b>		
<b>Escompte</b> <i>si paiement comptant:</i> Taux : Montant :		
<b>Net financier</b>		
<b>Transport</b>		
<b>Montant HT</b>		
<b>Déla</b> de livraison		
<b>Déla</b> de paiement		
<b>Fournisseur retenu :</b>  <b>Justifiez votre réponse (3 arguments exigés) :</b> - - -		

<b>BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE</b>	<b>Session 2014</b>		<b>SUJET</b>
<b>EPREUVE E4 : S/E MANAGEMENT ET GESTION D'UN SALON</b>	<b>Durée : 3H00</b>	<b>Coeff : 3</b>	<b>Page 9 / 11</b>

# NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

## DOSSIER 5 : FORMATION DES SALARIÉS

Vous savez le rôle important de la formation professionnelle ; vous vous questionnez en revanche, sur les différents modes d'accès à la formation pour les salariés.

### TRAVAIL À FAIRE

1. À partir du **Document 5** et de vos connaissances personnelles, répondez aux questions en **Annexe 6**.

#### **Annexe 6 : La formation des salariés**

1. Amélie DUPONT, l'apprentie, souhaite bénéficier d'un droit individuel à la formation (DIF) : est-ce possible ? Pourquoi ?

.....  
.....  
.....

2. En dehors du DIF, citer un autre dispositif de la formation professionnelle tout au long de la vie. En expliquer le principe.

.....  
.....  
.....

3. Citer pour l'entreprise, deux avantages à recourir à la formation professionnelle tout au long de la vie.

- .....  
- .....

4. A qui revient la prise en charge financière de ces formations ?

- CIF : .....

.....  
.....

- DIF : .....

.....  
.....

<b>BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE</b>	<b>Session 2014</b>		<b>SUJET</b>
<b>EPREUVE E4 : S/E MANAGEMENT ET GESTION D'UN SALON</b>	<b>Durée : 3H00</b>	<b>Coeff : 3</b>	<b>Page 10 / 11</b>

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE**

**DOSSIER 6 : ÉTAT DE RAPPROCHEMENT BANCAIRE**

Le 16 avril, vous recevez votre relevé de compte provenant de la BNP. Vous procédez au rapprochement bancaire.

**TRAVAIL À FAIRE**

1. A l'aide des **Documents 6 et 7**, établissez le rapprochement bancaire en **Annexe 7**.

**Annexe 7 : État de rapprochement bancaire**

<b>État de rapprochement bancaire au 15/04/2014</b>					
<b>Relevé bancaire BNP</b>			<b>Compte 512 Banque</b>		
<b>Libellé</b>	<b>Débit</b>	<b>Crédit</b>	<b>Libellé</b>	<b>Débit</b>	<b>Crédit</b>
Solde au 15/04/2014			Solde au 15/04/2014		
Opérations non lettrées au crédit du compte 512 :			Opérations non lettrées au débit du relevé :		
Opérations non lettrées au débit du compte 512 :			Opérations non lettrées au crédit du relevé :		
<b>Total</b>			<b>Total</b>		
<b>Solde rectifié</b>			<b>Solde rectifié</b>		

2. Le 15 avril, vous recevez une facture à régler comptant d'un montant de 500,00 € : Pouvez-vous procéder à ce règlement ? Justifiez votre réponse.

.....  
.....

<b>BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE</b>	<b>Session 2014</b>		<b>SUJET</b>
<b>ÉPREUVE E4 : S/E MANAGEMENT ET GESTION D'UN SALON</b>	<b>Durée : 3H00</b>	<b>Coeff : 3</b>	<b>Page 11 / 11</b>